

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 3 Juillet 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 3 Juillet 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs André BAUP, Claude RAMON, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDÉ, Patrice MANGIONE

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Laure SUDRE), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Christian BONZI, Max AMIEL, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Jean-Pierre BOUCLY, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Josian VAYRE, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SEGURA, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 31

N° 2 - 49 / 2007 : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS AU FINANCEMENT DES ÉTUDES DE LA LIGNE GRANDE VITESSE BORDEAUX - TOULOUSE

Pilote : Direction Générale des Services

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

Le projet de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse a été inscrit par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003 parmi les 50 infrastructures prioritaires à réaliser en France.

La réalisation de ce projet présente un enjeu majeur pour développer l'accessibilité du Sud-Ouest français, après l'achèvement de la LGV Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux.

Il vise à :

- Relier Toulouse à Paris en un peu plus de 3 heures (au lieu de 5) et à placer ainsi Toulouse dans le maillage national et international des Lignes Grande Vitesse.
- Relier Toulouse à Bordeaux en 1 heure (au lieu de 2 heures).
- Créer l'amorce de la liaison "Grand Sud" qui reliera le réseau de Ligne Grande Vitesse Atlantique à la Méditerranée.

Il est incontestable que la réalisation de la Ligne Grande Vitesse Bordeaux Toulouse permettra de désenclaver l'espace tarnais et ce d'autant mieux qu'elle s'accompagnera d'une modernisation de la ligne Toulouse Albi par le doublement de la voie nord-est dans le premier tronçon sur 31 kms jusqu'à Saint-Sulpice et la réalisation de créneaux de croisement sur le tronçon entre Saint Sulpice et Albi.

Cette modernisation est une nécessité absolue pour augmenter la capacité de trafic voyageurs et fret, réduire et sécuriser les temps de parcours qui, par suite de la saturation de la ligne, se sont dégradés (le train le plus rapide effectuait le trajet Toulouse - Albi à 97 Kms/ heures de moyenne en 1998, cette moyenne est redescendue à 90 Km/heures aujourd'hui).

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, dans sa contribution au Contrat de Projet Etat Région 2007 - 2012, a rappelé l'enjeu de cette modernisation pour que l'offre de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises entre Toulouse et Albi soit réellement concurrentielle à l'offre routière.

Un débat public sur la Ligne Grande Vitesse Bordeaux - Toulouse s'est tenu du 8 juillet au 25 novembre 2005, à l'occasion duquel les acteurs tarnais ont souhaité apporter leur contribution.

Suite au bilan de la concertation établi en janvier 2006 par la Commission Particulière puis Nationale du Débat Public, le Conseil d'Administration de RFF a confirmé, l'intérêt du projet et la poursuite des études. L'hypothèse de tracé retenue, Bordeaux-

Captieux-Agen-Toulouse, permet également d'envisager un tronçon commun avec la Ligne Grande Vitesse projetée entre Bordeaux - Hendaye.

Le coût total des études de la Ligne Grande Vitesse Bordeaux Toulouse est estimé par RFF à 36 millions d'euros, incluant une provision pour dépassement éventuel de 10 %. L'Etat et RFF ont décidé d'apporter un financement de 18 millions d'euros, les collectivités territoriales de la région Aquitaine contribueront à hauteur de 3,6 millions d'euros. 14,4 millions sont à la charge des collectivités territoriales de Midi-Pyrénées. Les discussions conduites à l'initiative de Monsieur le Préfet de Région ont conduit à l'établissement d'un plan de financement proposant de répartir la charge de la manière suivante :

- pour le Conseil Régional : 5.240 000.euros.
- pour la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse : 4,5 millions d'euros.
- pour le Conseil Général de Haute Garonne 3,56 millions d'euros
- pour les 7 autres Conseils Généraux de Midi Pyrénées : 550 000 euros soit 78 600 par Conseil Général.
- pour les 10 communautés d'agglomération et les communautés de communes chefs lieux de département : 550.000 € soit 55.000 par EPCI

Cette participation serait étalée sur la durée des études estimée à 3 ans.

Au regard de l'intérêt stratégique de la réalisation de Ligne Grande Vitesse Toulouse Bordeaux pour l'accessibilité de Midi-Pyrénées, de l'espace tarnais et de l'albigeois,

Il vous est proposé :

- D'acter le principe de la participation de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au financement des études pour un montant total de 55 000 euros, sur un coût prévisionnel global de 3,6 millions d'euros, sous réserve de la décision conforme des autres collectivités et EPCI parties prenantes du plan de financement.
- De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2008 et suivants.
- D'indiquer expressément que la participation financière aux études ne saurait préjuger d'une participation au financement des travaux évalués à 3,3 milliards d'euros qui demeurent du ressort exclusif des collectivités et EPCI directement impactées par le tracé.
- D'affirmer la priorité d'une modernisation de la ligne ferroviaire Toulouse Saint Sulpice Albi, afin d'améliorer la desserte de l'Albigeois pour les voyageurs et les marchandises.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Considérant :

- Que la réalisation du projet de Ligne Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse revêt un intérêt majeur pour l'accessibilité de Midi-Pyrénées.
- La nécessité de favoriser le développement d'une offre ferroviaire performante, véritable alternative aux liaisons routières, et éventuellement aériennes, et d'assurer un maillage par le fer de l'espace métropolitain toulousain.

- Le caractère structurant de la Ligne Grande Vitesse Bordeaux Toulouse, pour le développement et l'aménagement de l'Albigeois.

- La contribution de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dans le cadre de la préparation du Contrat de Projet Etat Région 2007 - 2013.

Vu la saisine de Monsieur le Préfet de la région Midi-Pyrénées en date du 25 mai 2007,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE

- **DE PARTICIPER** au financement des études de la Ligne Grande Vitesse Bordeaux Toulouse qui s'élèvent à 36 millions d'euros pour un montant total de 55 000 euros réparti sur 3 ans, sous réserve de l'accord des collectivités et EPCI de Midi-Pyrénées parties prenantes du plan de financement.

- **DE REAFFIRMER** la priorité de la modernisation doublement et électrification de la voie ferrée Toulouse - Albi pour améliorer la desserte de l'Albigeois, du Castrais et de l'Aveyron.

DIT

- **QUE** la participation financière aux études ne saurait préjuger d'une participation au financement des travaux de la Ligne Grande Vitesse qui demeurent du ressort exclusif des collectivités et EPCI impactés par le tracé.

- **QUE** les crédits nécessaires au financement des études, soit 55 000 euros, seront prévus au BP 2008 et suivants.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 Juillet 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

